

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2017

SIE SUD OUEST LYONNAIS



Ces données sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
DESCRIPTION DES INSTALLATIONS	3
La ressource en eau	3
La production d'eau	3
La distribution d'eau.....	3
MODELISATION	4
PROTECTION DES CAPTAGES	8
Situation administrative des captages.....	8
PRINCIPES DU CONTROLE DE LA QUALITE DES EAUX	9
La qualité bactériologique	9
La qualité physico-chimique.....	9
Etablissement des normes de qualité, normes actuelles et évolution de la réglementation	10
Exigences de qualité	10
Organisation du contrôle sanitaire et de la surveillance des eaux d'alimentation .	11
Recueil des informations collectées.....	11
CONCLUSION SUR LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LE SIE SUD OUEST LYONNAIS EN 2017	12
Origine et organisation de la distribution.....	12
Contrôle de la qualité	12
Qualité des eaux distribuées.....	13
• Limites de qualité :.....	13
Bactériologie :	13
Nitrates :	13
Pesticides :.....	13
Solvants chlorés :	14
Fluor :	14
Plomb :	14
• Références de qualité :.....	15
Bactériologie :	15
Dureté :	15
pH (acidité de l'eau) :.....	15
Conductivité :	15
Equilibre calcocarbonique :.....	15
Turbidité, coloration :.....	16
Cuivre :	16
Conclusion	16

ANNEXES : résultats du contrôle sanitaire effectué sur les eaux produites et distribuées par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais, sur les eaux produites par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et sur les eaux produites par le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud

Annexes 1 : suivis analytiques détaillés

Annexes 2 : minima, maxima, moyennes de quelques paramètres

Annexes 3 : Dépassements des exigences de qualité (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés sur l'unité de gestion

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

**L'alimentation en eau potable de l'Unité de Gestion (UGE)
SIE SUD OUEST LYONNAIS
est représentée à partir des installations schématisées en pages suivantes
Le nombre d'habitants concerné est d'environ 50180**

**Le propriétaire des installations est :
S.I.E. SUD OUEST LYONNAIS**

**La gestion de ces installations est assurée par la société :
SUEZ LYONNAISE DES EAUX RILLIEUX / BRIGNAIS- 69161 RILLIEUX LA
PAPE CEDEX**

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes successives qui sont d'amont en aval :

La ressource en eau

Elle est, dans le département du Rhône, généralement d'origine souterraine (nappes alluviales, nappes phréatiques,...), et prélevée par un ou plusieurs captages (CAP ou MCA)

Les analyses prélevées sur la ressource avant tout traitement sont dites analyses de l'EAU BRUTE. Ces analyses caractérisent également l'eau distribuée si aucun traitement n'est réalisé avant la distribution.

La production d'eau

Elle correspond à la station de traitement et de production d'eau (TTP) qui est le lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (chloration) ou plus sophistiqués (traitement complet).

Les analyses effectuées caractérisent l'eau traitée en sortie de station.

La distribution d'eau

Les populations alimentées sont regroupées en unités de distribution (UDI) qui correspondent à des unités techniques (continuité de tuyaux) caractérisées par une qualité d'eau homogène et un même exploitant.

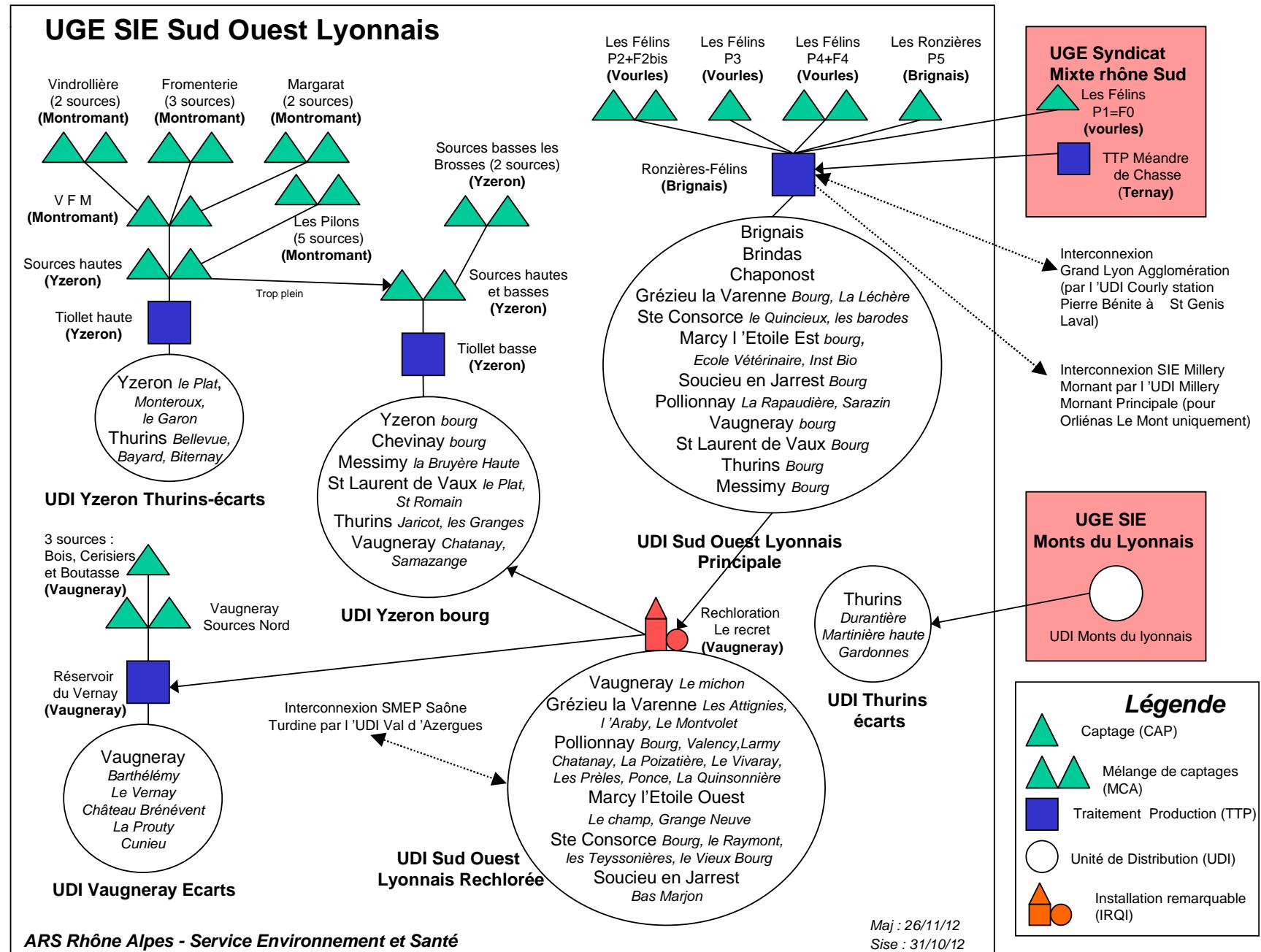
Dans la modélisation suivante :

Les captages (CAP) sont représentés par des triangles

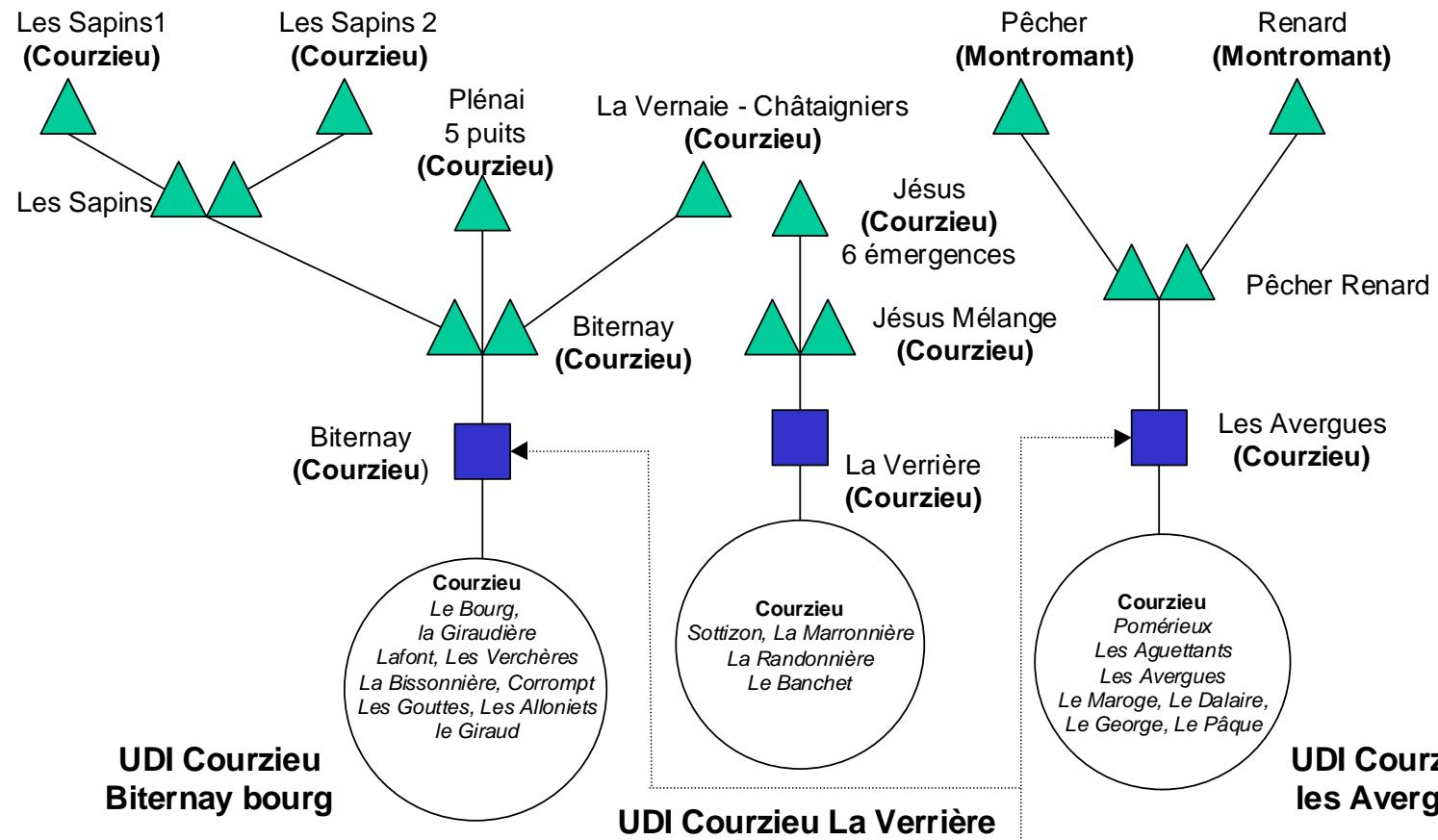
Les stations de traitement (TTP) sont représentées par des carrés

Les unités de distribution (UDI) sont représentées par des cercles dans lesquels sont inscrits les communes et/ou hameaux faisant partie de l'UDI

MODELISATION



UGE SIE Sud Ouest Lyonnais - Commune de Courzieu



Maj : 16/11/2009
Sise : 13/03/07

Secours été réservoir Le Cazot

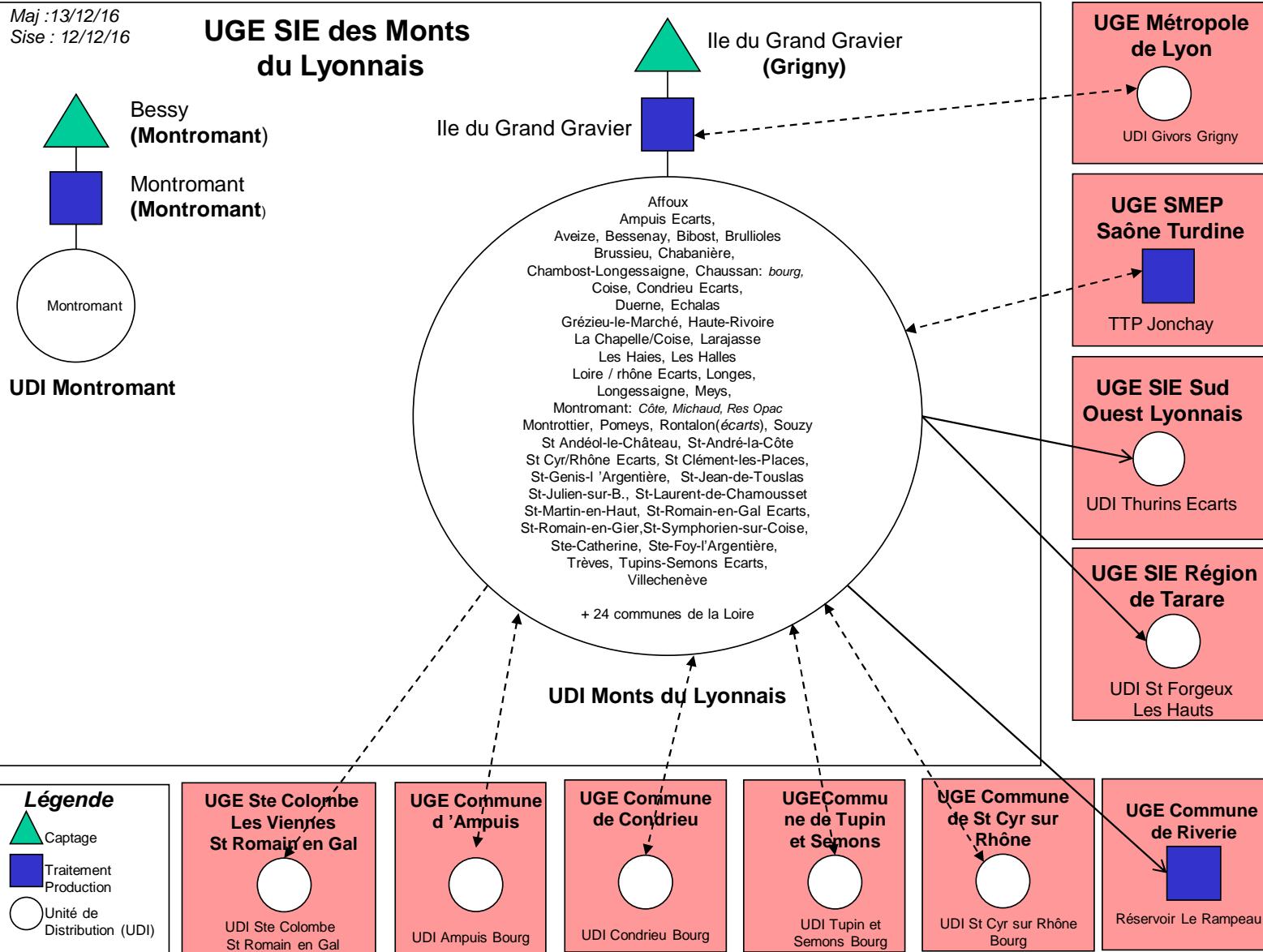
UGE Sud Ouest Lyonnais

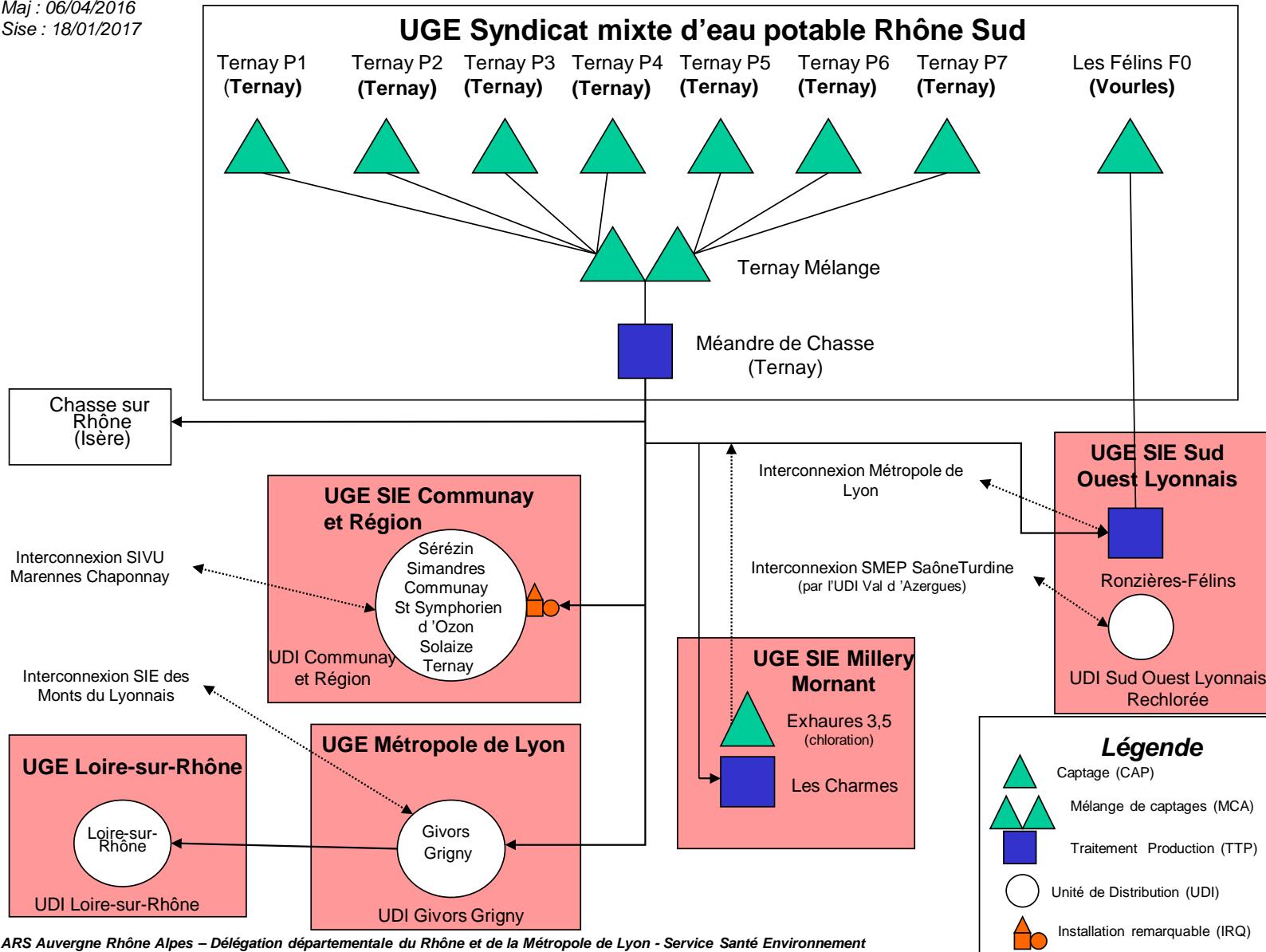
Légende

- Captage (CAP)
- Mé lange de captages (MCA)
- Traitement Production (TTP)
- Unité de Distribution (UDI)

Maj : 13/12/16
Sise : 12/12/16

UGE SIE des Monts du Lyonnais





ARS Auvergne Rhône Alpes – Délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon - Service Santé Environnement

PROTECTION DES CAPTAGES

En vue d'assurer la protection de la qualité des eaux destinées à la consommation des collectivités humaines, l'article L1321-2 du code de la santé publique fait obligation, ainsi que le code de l'environnement, d'instaurer autour des captages dont la protection naturelle est insuffisante des périmètres de protection dans lesquels les activités sont interdites ou réglementées.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage du captage.

Il appartient donc au maître d'ouvrage de s'assurer que l'ensemble de la procédure de la protection des captages a bien été menée à terme :

- signature de l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement d'eau, instaurant des périmètres de protection autour des captages et définissant des servitudes sur ces périmètres de protection,
- mise en compatibilité des documents d'urbanisme (P.L.U.) avec les prescriptions de l'arrêté préfectoral.
- suivi du respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral.

Situation administrative des captages

Nom	Commune d'implantation	Avis hydrogéologue agréé*	Arrêté préfectoral
Les Ronzières P5	Brignais	24/12/1996	15/04/1999
Les Félix P1 à P4, F0, F2, F4	Vourles	24/12/1996	15/04/1999
Champ Goulon (**)	Millery	09/12/1966	18/09/1967
Sources basses et hautes	Montromant, Yzeron	09/01/1985	29/05/1992
Sources de Vaugneray nord	Vaugneray	20/11/1983	/
Source Tiollet	Yzeron	09/01/1985	29/05/1992
Châtaigniers	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Jesus	Courzieu	29/12/96 - 15/01/97- 17/06/98	14/12/2001
La Vernaise	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Les Sapins 1	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Les Sapins 2	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Plenai	Courzieu	29/12/1996	14/12/2001
Pêcher	Montromant	29/12/1996	14/12/2001
Renard	Montromant	29/12/1996	14/12/2001

* Le rapport de l'hydrogéologue agréé est l'élément de base pour la définition des mesures de protection.

Il apparaît nécessaire de relancer la procédure de protection des sources situées sur la commune de Vaugneray.

PRINCIPES DU CONTROLE DE LA QUALITE DES EAUX

La qualité bactériologique

Celle-ci revêt une importance primordiale. Les eaux de boisson doivent être exemptes de micro-organismes pathogènes (pouvant être dangereux pour l'homme). Cependant la recherche de ces micro-organismes dans les eaux exige des temps de détection trop longs pour permettre d'intervenir en cas d'anomalie. Dans un souci de prévention, il est donc procédé à la détection, facile et rapide, « de témoins ou indicateurs de contamination fécale » (*Escherichia coli* et entérocoques). Ces indicateurs, naturellement abondants dans les intestins des hommes et des animaux, ne traduisent pas obligatoirement, s'ils sont présents dans l'eau, un danger imminent pour la santé, mais indiquent une contamination fécale des eaux et alertent le gestionnaire sur la nécessité qu'il a de prendre immédiatement des mesures correctives et d'en vérifier les effets.

La présence de ces germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource en eau, un mauvais fonctionnement des installations de traitement, une insuffisance d'entretien des ouvrages,...

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent ceux en relation avec la composition naturelle des eaux (calcium, magnésium, sodium, potassium, chlorures, sulfates) La dureté de l'eau représente la teneur en calcium et en magnésium.

D'autres éléments, également non toxiques, en deçà d'une certaine concentration, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, cuivre, zinc, manganèse, phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites, ammoniaque) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource en eau. Une forte concentration peut présenter des risques pathologiques particuliers pour les nourrissons et les femmes enceintes.

Une carence ou un excès en fluor provoquent des inconvénients pour la santé alors que des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La dose optimale pour prévenir les caries dentaires se situe entre 0,5 mg/l et 1,5 mg/l. En deçà, un complément en fluor est nécessaire pour prévenir les caries. Au-delà de 1,5 mg/l, il y a un risque de fluorose dentaire.

Viennent ensuite les éléments toxiques ou ceux pour lesquels des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires et ou environnementaux. Ce sont les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, les pesticides...

NB : Les unités les plus couramment employées en matière de qualité de l'eau sont :

- mg/l ou milligramme par litre

exemple : une eau à 10 mg/l de nitrates signifie qu'un litre d'eau contient 10 milligrammes de nitrates soit 0,01 gramme de nitrates (1000 milligrammes = 1 gramme)

- µg/l ou microgramme par litre

exemple : une eau à 10 µg/l de plomb signifie qu'un litre d'eau contient 10 microgrammes de plomb soit 0,01 milligramme de plomb (1000 microgrammes = 1 milligramme)

Etablissement des normes de qualité, normes actuelles et évolution de la réglementation

- l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit des recommandations établies à partir de données toxicologiques.
- l'Union Européenne définit, tout en étant généralement plus sévère, des valeurs basées le plus souvent sur les recommandations de l'OMS. Les valeurs peuvent être également fondées sur la valeur la plus faible qu'il est possible d'atteindre dans les pratiques analytiques, ou bien encore sur le principe de précaution.
- les valeurs réglementaires françaises doivent répondre aux exigences des directives européennes.

La directive européenne actuellement en vigueur est celle du 3 novembre 1998 transcrit en droit français par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Ce décret a fait l'objet d'une codification dans le code de la santé publique – articles R1321-1 à R1321-68 pour les eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

Ces nouvelles dispositions réglementaires visent à renforcer la sécurité sanitaire des eaux de consommation distribuées à la population. Les plus importantes concernent :

- l'adoption d'exigences de qualité actualisées,
- l'instauration de procédures de gestion des situations de non conformité,
- le contrôle de conformité des eaux distribuées aux robinets des utilisateurs.

Cette dernière disposition mérite d'être soulignée puisqu'elle permet de prendre en compte la dégradation de la qualité de l'eau dans les canalisations intérieures privées.

La teneur limite de plomb dans l'eau est fixée à 10 µg/l depuis le 25 décembre 2013. Afin d'atteindre cet objectif, il est fortement conseillé de remplacer intégralement les canalisations lorsqu'elles sont en plomb, d'une part sur le domaine public par la collectivité (certains branchements sont encore en plomb) et d'autre part sur le domaine privé par les propriétaires (canalisations intérieures des bâtiments)

Exigences de qualité

Les exigences de qualité sont définies par l'arrêté ministériel du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du Code de la Santé Publique. Les eaux destinées à la consommation humaine doivent :

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé des personnes,
- être conformes aux limites de qualité fixées pour des paramètres qui, lorsqu'ils sont présents dans l'eau sont susceptibles de générer des effets immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.
- satisfaire aux références de qualité établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation de risque pour la santé des personnes.

Organisation du contrôle sanitaire et de la surveillance des eaux d'alimentation

Le contrôle sanitaire des installations de production et de distribution de l'eau est assuré dans chaque département par l'Agence Régionale de santé (ARS) sur l'ensemble des réseaux depuis le point de captage jusqu'au robinet du consommateur. La fréquence et le type des analyses sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. En cas de dépassement des normes de qualité, une enquête est immédiatement effectuée, en liaison avec les exploitants, afin de rechercher les causes et d'améliorer la situation.

En outre, le gestionnaire des installations est tenu de surveiller en permanence la qualité des eaux par leur examen régulier, un programme de tests ou d'analyses et la mise à jour d'un fichier sanitaire de recueil des informations collectées.

Recueil des informations collectées.

Le présent rapport a été établi à partir des données du contrôle sanitaire réglementaire recueillies durant l'année 2017.

CONCLUSION SUR LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES PAR LE SIE SUD OUEST LYONNAIS EN 2017

Origine et organisation de la distribution

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais est principalement alimenté en eau à partir des puits de captages situés en nappe alluviale du Garon sur les communes de Vourles et Brignais et dans une moindre mesure par les sources de Montromant, d'Yzeron, de Vaugneray et de Courzieu. Cette alimentation peut être complétée par des achats d'eau auprès des installations du Syndicat Mixte de Production Rhône Sud dont les puits de captages sont situés au niveau du méandre de Chasse Ternay dans la nappe alluviale du Rhône.

D'autre part, les hameaux de Durantière, Martinière et Gardonnen à Thurins sont alimentés par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais.

Les captages et les sources du syndicat bénéficient d'arrêtés préfectoraux de protection de l'environnement instaurant des périmètres de protection, à l'exception des sources de Vaugneray.

L'eau subit un traitement de désinfection avant distribution.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Sud Ouest Lyonnais a confié la gestion des installations à la société SUEZ LYONNAISE DES EAUX (secteur de Brignais).

Contrôle de la qualité

La synthèse ci-dessous a été élaborée à partir des résultats du contrôle réglementaire exercé par l'ARS sur les eaux partant en distribution.

En 2017, ce contrôle a donné lieu à :

- 5 prélèvements réalisés sur l'eau brute des captages du syndicat du Sud Ouest Lyonnais qui ont conduit à l'exécution d'environ 3550 mesures de paramètres
- 24 prélèvements réalisés en production sur les différentes stations de traitement du syndicat du Sud Ouest Lyonnais qui ont conduit à l'exécution d'environ 2130 mesures de paramètres ;
- 9 prélèvements, soit environ 1900 mesures de divers paramètres sur l'eau prélevée au mélange de captages du syndicat des Monts du Lyonnais,
- 12 prélèvements sur les eaux produites par le syndicat des Monts du Lyonnais qui ont conduit à la réalisation d'environ 1580 mesures de différents paramètres ;
- 5 prélèvements réalisés sur l'eau brute des captages du SMEP Rhône Sud (Méandre de Chasse et F0 de Vourles) qui ont conduit à l'exécution d'environ 3550 mesures de paramètres ;
- 24 prélèvements réalisés en production à la station de traitement du Méandre de Chasse-Ternay qui ont conduit à l'exécution d'environ 1730 mesures de paramètres ;
- 124 prélèvements en distribution (réseau) qui ont conduit à la réalisation d'environ 3850 mesures de différents paramètres.

Qualité des eaux distribuées

- **Limites de qualité :**

Bactériologie :

Aucun dépassement n'a été observé au cours de l'année 2017 sur tous les secteurs. Les mesures sont restées conformes aux limites réglementaires.

Nitrate :

Les doses importantes de nitrates dans les eaux souterraines et superficielles sont essentiellement dues aux engrains et aux rejets d'eaux usées.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité de 50 mg/l.

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : teneur moyenne en nitrates sur l'eau produite de 22,1 mg/l et teneur maximale de 25,8 mg/l ;

* UDI Yzeron Bourg : teneur en nitrates pouvant varier de 20,3 à 25,8 mg/l en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Yzeron Thurins Ecarts : la teneur moyenne en nitrates est de 27,9 mg/l, la teneur maximale est de 30 mg/l.

* UDI Vaugneray Ecarts : teneur en nitrates moyenne de 2,1 mg/l pour l'eau provenant des sources ; teneur pouvant varier de 1,4 à 25,8 mg/l en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Thurins Ecarts : la teneur moyenne en nitrates est de 11,3 mg/l, la teneur maximale enregistrée étant de 13,5 mg/l.

* UDI Courzieu Biternay Bourg : teneur en nitrates pouvant varier de 15,5 à 25,8 mg/l, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ;

* UDI Courzieu La Verrière : la teneur moyenne en nitrates est de 6,6 mg/l, la teneur maximale enregistrée étant de 6,7 mg/l ;

* UDI Courzieu Les Avergues : teneur en nitrates pouvant varier de 19,1 à 25,8 mg/l, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles.

Pesticides :

La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. A faible concentration, ces substances ne présentent pas de toxicité aiguë ; certaines (atrazine, simazine par exemple), consommées toute une vie, sont suspectées d'être cancérogènes. La norme dans l'eau est de 0,1 µg/l, quelle que soit la substance détectée : le plus souvent cette norme est en dessous des seuils de toxicité connus.

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées, sur tous les secteurs ayant fait l'objet de recherches de pesticides. La somme maximale de tous les pesticides recherchés est restée inférieure à la limite réglementaire de 0,5 µg/l fixée pour l'eau distribuée.

En 2017, les pesticides n'ont pas été recherchés au niveau des UDI Courzieu les Avergues et Yzeron Thurins Ecarts ; les résultats étaient conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées sur ce secteur en 2016.

Cependant, des traces de différentes molécules ont été détectées :

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : atrazine déséthyl désisopropyl, atrazine déséthyl, oryzalin et 2,6 dichlorobenzamide ; la valeur maximale relevée est de 0,036 µg/l pour l'atrazine déséthyl ; la somme maximale relevée des pesticides détectés sur un prélèvement est de 0,058 µg/l.

* UDI Yzeron Bourg : atrazine déséthyl, atrazine déséthyl désisopropyl, anthraquinone ; la valeur maximale relevée est de 0,029 µg/l pour l'atrazine déséthyl

déisopropyl ; la somme maximale relevée des pesticides détectés sur un prélèvement est de 0,057 µg/l.

* UDI Vaugneray Ecarts : pas de molécules détectées.

* UDI Thurins Ecarts : atrazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl et ethidimuron en sortie de station de traitement ; la valeur maximale relevée est de 0,028 µg/l pour l'atrazine déséthyl déisopropyl ; la somme maximale relevée des pesticides détectés sur un prélèvement est de 0,046 µg/l.

Sur l'eau brute du champ captant de l'Île du Grand Gravier : ethidimuron (la valeur maximale relevée est 0,015 µg/l). La valeur maximale pour la somme des pesticides relevée sur un prélèvement est de 0,015 µg/l.

* UDI Courzieu Biternay Bourg : anthraquinone au niveau du réservoir ; la valeur relevée est de 0,007 µg/l ; la somme maximale relevée des pesticides détectés sur le prélèvement est de 0,007 µg/l. Le jour du prélèvement, l'eau des sources était mélangée avec l'eau provenant des puits de Vourles.

* UDI Courzieu la Verrière : pas de molécules détectées

Solvants chlorés :

La réglementation fixe une valeur de 10 µg/l pour la somme tétrachloréthylène + trichloréthylène.

Ces éléments proviennent d'usages industriels, voire urbains, et sont soumis à des normes de qualité impératives prises en application de la directive européenne de décembre 1998.

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 10 µg/l sur tous les secteurs.

Les solvants chlorés recherchés au niveau de l'eau brute, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution n'ont pas été détectés, à l'exception d'une analyse sur l'eau brute des captages de Vourles.

* Captage les Félins P3 : la somme en tétrachloréthylène et trichloréthylène relevée sur la recherche de solvants chlorés effectué au niveau de ce puits est de 0,56 µg/l.

Fluor :

L'eau distribuée a une faible teneur en fluor sur tous les secteurs, de l'ordre de 0,1 mg/l. Elle est très inférieure à la limite réglementaire maximale fixée à 1,5 mg/l.

Les teneurs en fluor n'ont pas été mesurées en 2017 sur les UDI Courzieu les Avergues et Yzeron Thurins Ecarts; pour ce secteur, la valeur indiquée est celle de 2016.

Une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice, comprimés,...).

Plomb :

Aucun dépassement de la limite de qualité (10 µg/l) n'a été observé sur tous les secteurs.

Recommandations par rapport au plomb : *l'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Mais des branchements publics ou /et des canalisations d'immeubles en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport. La consommation régulière de plomb, y compris à d'assez faibles doses, peut provoquer des effets néfastes sur la santé, en particulier chez les jeunes enfants.*

Aussi, si dans les logements, les conduites sont en plomb, il est vivement conseillé :

- * Pour les usages alimentaires, n'utiliser que l'eau froide.
- * Le soir, en période de forte utilisation, (au moment où le renouvellement de l'eau dans les conduites est important), mettre de l'eau dans un récipient fermé, à conserver au réfrigérateur, pas plus de 24 heures. Le matin, n'utiliser que cette eau pour le petit déjeuner.
- * Après quelques jours d'absence, purger les conduites en laissant couler l'eau avant de la boire.
- * Préférer l'eau embouteillée du commerce pour les nourrissons et les femmes enceintes.

- **Références de qualité :**

Bactériologie :

Aucun dépassement n'a été observé au cours de l'année 2017 sur tous les secteurs. Les mesures sont restées conformes aux références réglementaires.

Dureté :

La dureté ne fait pas l'objet de norme réglementaire.

* UDI Sud Ouest Lyonnais Principale et UDI Sud Ouest Lyonnais Rechlorée : avec une dureté de l'ordre de 31°F, l'eau est qualifiée d'eau dure ;

* UDI Yzeron Bourg : teneur pouvant varier de 3 à 31 °f, en fonction de l'apport d'eau des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

* UDI Yzeron Thurins Ecarts : avec une dureté de l'ordre de 4°f, l'eau est qualifiée d'eau très douce ;

* UDI Vaugneray Ecarts : dureté pouvant varier de 2 à 31 °f, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

* UDI Thurins Ecarts : avec une dureté de l'ordre de 23 °f, l'eau est qualifiée d'eau dure ;

* UDI Courzieu Biternay : dureté pouvant varier de 3 à 31 °f, en fonction de l'apport d'eau des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure ;

* UDI Courzieu La Verrière : avec une dureté de l'ordre de 4 °f, l'eau est qualifiée d'eau très douce ;

* UDI Courzieu Les Avergues : dureté pouvant varier de 4 à 31 °f, en fonction de l'apport d'eau provenant des puits de Vourles ; l'eau est qualifiée d'eau très douce à dure.

pH (acidité de l'eau) :

Les valeurs de pH doivent être comprises entre 6,5 et 9.

L'eau provenant des sources présente régulièrement des valeurs de pH inférieures à la valeur réglementaire : ceci traduit le caractère acide des sources, induit par la nature des terrains cristallins traversés.

Conductivité :

La valeur de la conductivité à 20°C doit être comprise entre 180 et 1000 µS/cm.

L'eau provenant des sources présente régulièrement des valeurs de conductivité inférieures à la valeur réglementaire, ce qui traduit une faible minéralisation de l'eau.

Equilibre calcocarbonique :

Les eaux ne doivent pas être agressives.

* Sources du SIE du Sud Ouest Lyonnais : en 2017, les mesures de l'équilibre calco-carbonique ont été réalisées sur l'eau des sources en mélange avec l'eau provenant des puits de Vourles pour l'UDI Courzieu Biternay. L'équilibre calco-carbonique n'a pas été mesuré sur les UDI Courzieu les Avergues, UDI Yzeron Thurins Ecarts et UDI Vaugneray Ecarts. Les mesures de l'équilibre calco-carbonique effectuées au niveau des sources seules (sans mélange) donnent un indice de 4, ce qui correspond à une « eau agressive » (présence de CO₂ agressif et tendance à dissoudre les carbonates de calcium).

Ces 4 derniers paramètres (dureté, pH, conductivité et équilibre calco-carbonique) sont régis par des équilibres complexes.

Les mesures effectuées en 2017 et les années antérieures montrent que l'eau de toutes les sources est acide, faiblement minéralisée et agressive ; elle peut avoir une action corrosive sur les canalisations.

* Puits de Vourles et Brignais du SIE du Sud Ouest Lyonnais : en sortie de station de traitement, 2 analyses sur les 4 réalisées donnent un indice de l'équilibre

calco-carbonique de 3, ce qui correspond à une eau légèrement agressive (présence de CO₂ agressif et tendance à dissoudre les carbonates de calcium).

* Eau provenant des Monts du Lyonnais : en sortie de station de traitement, les valeurs d'équilibre calcocarbonique calculées indiquent que l'eau est à l'équilibre.

Turbidité, coloration :

* UDI Yzeron Bourg : un dépassement des paramètres turbidité et coloration a été relevé sur cette UDI. La valeur de la turbidité relevée est de 7,1 NFU, la valeur maximale admissible étant de 2 NFU ; la valeur de la coloration relevée est de 50 mg/l Pt, la valeur maximale admissible étant de 15 mg/l Pt. Le dépassement est probablement lié au point de prélèvement.

Cuivre :

* UDI Courzieu Biternay Bourg : un léger dépassement du paramètre cuivre a été relevé sur le réseau de distribution ; la valeur mesurée est de 1,43 mg/l, la valeur maximale admissible étant de 1 mg/l. Le dépassement est probablement lié au point de prélèvement.

Conclusion

L'eau distribuée au cours de l'année 2017 par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Ouest Lyonnais présente une bonne qualité bactériologique.

L'eau de toutes les sources du syndicat est acide, faiblement minéralisée et agressive ; un traitement visant à corriger ce caractère agressif est par conséquent à envisager, conformément aux dispositions de la circulaire n° DGS/SD7A /2004/557 du 25 novembre 2004.

L'eau distribuée par le syndicat est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires fixées pour les autres substances mesurées, notamment pour les pesticides, les solvants chlorés et les substances toxiques, à l'exception :

- **d'un dépassement du paramètre cuivre sur un prélèvement au niveau de l'UDI Courzieu Biternay Bourg, le dépassement étant lié au point de prélèvement ;**
- **d'un dépassement des paramètres turbidité et coloration sur l'UDI Yzeron Bourg. Le dépassement est lié au point de prélèvement.**

Enfin, les sources de Vaugneray ne bénéficient pas à ce jour des mesures de protection définies à l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique.

En conséquence, la procédure qui avait été engagée par le syndicat en vue d'instaurer des périmètres de protection conformément aux dispositions de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique et qui n'a pas abouti devra être relancée et conduite jusqu'à son terme afin d'assurer la protection de ces sources.

Les indicateurs techniques prévus à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et spécifiés à l'annexe I de l'arrêté du 02 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, qui doivent figurer dans le rapport de l'exercice 2017, sont :

UDI	Indicateurs		Remarques
	Microbiologiques*	Physico-chimiques*	
Sud Ouest Lyonnais Principale	100 %	100 %	Seuls les paramètres ayant une limite de qualité sont pris en compte
Sud Ouest Lyonnais rechlorée	12/12	24/24	
Thurins Ecarts	4/4	16/16	
Vaugneray Ecarts	7/7	9/9	
Yzeron Bourg	7/7	9/9	
Yzeron Thurins Ecarts	4/4	6/6	
Courzieu Les Avergues	4/4	6/6	
Courzieu La Verrière	4/4	6/6	
Courzieu Biternay Bourg	6/6	8/8	

* Pour les UDI de moins de 5000 habitants ou pour lesquelles la consommation est inférieure à 1000 m³/jour, le résultat est rendu en nombre de conformités sur le nombre total de prélèvements.

Les taux retenus sont ceux définis à l'annexe I de l'arrêté du 02 mai 2007

Captages	Indicateurs sur l'état d'avancement de la protection	Remarques
Les Ronzières P5 Les Félins P2 à P4, F0, F2, F4 Sources basses et hautes Châtaigniers Jesus La Vernaie Les Sapins 1 Les Sapins 2 Plenai Pêcher Renard	60%	
Sources de Vaugneray nord	0%	
Ile du Grand Gravier	80%	
Puits P1 à P7 du champ captant du méandre de Chasse - Ternay	80%	
Puits F0 de Vourles	40%	

Des fiches détaillées publiées par le MEDADD sont disponibles à l'adresse :

<http://www.eaudanslaville.fr/spip.php?rubrique69>

ANNEXE 1a

Suivis analytiques détaillés de l'année 2017 en ressource, production et sur le réseau de distribution

*Syndicat Intercommunal des Eaux
du Sud Ouest Lyonnais*

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	Fluorures (mg/l)	≤1,5
ADET	Désethylatrazine (µg/l)	≤0,1
ADETD	Atrazine déséthyl désisopropyl (µg/l)	≤0,1
ATRZ	Atrazine (µg/l)	≤0,1
ANTHRAQ:	Anthraquinone (µg/l)	≤0,1
26DCB	2,6 dichlorobenzamide (µg/l)	≤0,1
24D	2,4 D (µg/l)	≤0,1
ORZ	Oryzalin (µg/l)	≤0,1
SMZ	Simazine (µg/l)	≤0,1
THM4	Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150
TCEYTCL	Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10
PESTOT	Somme des pesticides (µg/l)	≤0,5

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	Coliformes totaux / 100 ml	0
CDT	Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU:	Turbidité (NFU)	≤2
CALCOC2 :	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : CAPTAGE Nom de l'installation : LES FELINS F4

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL	24D	26DCB	ADET	ADETD	ATRZ	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTOT	PH	SMZ	STRF	ICETYCL	URBNFL
12/10/2017	LES FELINS F4	VOURLS	<0,50	<0,005	<0,005	<0,020	<0,020	<0,020	607	<1	0,08	22,6	<0,500	7,36	<0,020	<1	<0,50	0,1

Type de l'installation : CAPTAGE Nom de l'installation : LES FELINS P2

Date	Point de surveillance	Commune	111TCL	24D	26DCB	ADET	ADETD	ATRZ	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTOT	PH	SMZ	STRF	ICETYCL	URBNFL
11/05/2017	LES FELINS P2	VOURLS	<0,50	<0,005	0,009	<0,020	0,024	<0,020	654	<1	0,09	25,5	0,033	7,30	<0,020	<1	<0,50	<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : LES FELINS P3

Date	Point de surveillance	Commune	24D	26DCB	ADET	ADETD	ATRZ	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTOT	PH	SMZ	STRF	ICEYTCI	URBNFI	
12/10/2017	LES FELINS P3	VOURLES	<0,50	<0,005	<0,005	<0,020	0,022	<0,020	661	<1	0,08	22,0	0,022	7,20	<0,020	<1	0,56	0,11

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES
Nom de l'installation : BITERNAY MELANGE

Date	Point de surveillance	Commune	24D	26DCB	ADET	ADETD	ATRZ	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTOT	PH	SMZ	STRF	ICEYTCI	URBNFI
24/05/2017	SOURCES RESERVOIR BITE COURZIEU	<0,50	<0,005	<0,005	<0,020	<0,020	<0,020	98	1	0,08	15,5	<0,500	6,30	<0,020	<1	<0,50	0,42

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES
Nom de l'installation : VAUGNERAY SOURCES NORD

Date	Point de surveillance	Commune	24D	26DCB	ADET	ADETD	ATRZ	CDT	ECOLI	FMG	NO3	PESTOT	PH	SMZ	STRF	ICEYTCI	URBNFI
24/05/2017	AU RESERVOIR DU VERNAY VAUGNERAY	<0,50	<0,005	<0,005	<0,020	<0,020	<0,020	89	<1	0,08	1,4	<0,500	6,40	<0,020	<1	<0,50	0,51

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Résultats analytiques des prélevements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau
* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet. Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : BITERNAY STATION

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Bact	Chim.	Conf	Conf	26DCB	ADET	ADET	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	ORZ	PESTO T	PH	STRF CL	TCEYT	TH	THM4	TURBN FU
28/03/2017	RESERVOIR BITERNAY	COURZIEU	C	C											µg/l	mg/L	µg/l	µg/l	unitéH L	n/100m L	µg/l	µg/l	µg/l	NFU
20/09/2017	RESERVOIR BITERNAY	COURZIEU	C	C	<0,005	<0,020	<0,020	0,007	<0,020	0,007	4	373	<1	0,11	18,7	<0,020	0,007	7,66	<1	<0,50	17,3	11,45	0,38	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : LA VERRIERE

		Conformité bactériologique		Conformité chimique	
		100,0 %		100,0 %	

Date	Point de surveillance	Commune	Bact	Chim.	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	ORZ	PESTO T	PH	STRF	TCEVT CL	TH	THM4	TURBN FU
28/03/2017	RESERVOIR LA VERRIERE	COURZIEU	C	C																	
20/09/2017	RESERVOIR LA VERRIERE	COURZIEU	C	C	<0,005	<0,020	<0,005	<0,020													

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : LES AVERGUES

		Conformité bactériologique		Conformité chimique	
		100,0 %		100,0 %	

Date	Point de surveillance	Commune	Bact	Chim.	Conf	Conf	CDT	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBN FU
28/03/2017	RESERVOIR LES AVERGUES	COURZIEU	C	C	129	<1	25,2	6,70	<1	3,7	0,26		
20/09/2017	RESERVOIR LES AVERGUES	COURZIEU	C	C	329	<1	22,7	7,76	<1	14,2	0,14		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : RESERVOIR DU VERNAY

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Bact.	CDT	ECOLI	N03	PH	STRF	TH	TURBN
			Chim.	µS/cm	n/100m L	mg/L	unité pH	n/100m L	°f	NFU
28/03/2017	RESERVOIR DU VERNAY	Vaugneray	C	C	93	<1	2,4	6,45	<1	1,7
20/09/2017	RESERVOIR DU VERNAY	Vaugneray	C	C	94	<1	2,5	6,57	<1	2,0

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
 Nom de l'installation : RONZIERES-FELINS

		Conformité bactériologique		Conformité chimique	
		100,0 %		100,0 %	

Date	Point de surveillance	Commune	Bact	Chim.	Conf	26DCB	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	ORZ	PESTO T	PH	STRF	TCEV CL	TH	THM4	TURBN FU
05/01/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							µS/cm qualit.	n/100m L	mg/L	µg/l	µg/l	unitépH	n/100m L	µg/l	°f	µg/l	µg/l	NFU	
09/02/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							664	<1	24,9				7,30	<1				31,1	
24/03/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							653	<1	22,5				7,35	<1				33,0	
27/04/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	0,008	<0,020	0,026	<0,005	<0,020	2	656	<1	0,09	25,8	0,006	0,040	7,35	<1	<0,50	31,3	<0,50	<0,1	
11/05/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							646	<1	25,1				7,25	<1				31,7	
08/06/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	0,006	<0,020	<0,020	<0,050	<0,020	3	637	<1	0,09	23,2	<0,005	0,006	7,33	<1	<0,50	32,3	7,46	<0,1	
27/07/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							630	<1	22,2				7,32	<1				32,1	
10/08/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	<0,005	0,036	0,022	<0,005	<0,020	3	651	<1	0,07	23,8	<0,005	0,058	7,22	<1	<0,50	33,6	<0,50	0,11	
14/09/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							532	<1		15,3			7,46	<1				26,3	
12/10/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C	<0,005	<0,020	<0,020	<0,005	<0,020	2	564	<1	0,11	13,8	<0,020	<0,500	7,42	<1	<0,50	28,7	4,20	0,14	
09/11/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							651	<1		24,6			7,24	<1				30,5	
13/12/2017	RONZIERES-FELINS	BRIGNAIS	C	C							638	<1	22,6				7,25	<1				30,9	
																						0,14	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)

		Conformité bactériologique		Conformité chimique	
100,0 %		100,0 %			

Date	Point de surveillance	Commune	Bact	Chim.	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	NO3	ORZ	PESTO T	PH	STRF	TCEVT CL	TH	THM4	TURBN FU
12/04/2017	TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)	C	C	<0,005	0,023	0,029	0,005	<0,020	4	486	<1	0,10	20,6	<0,005	0,057	7,65	<1	<0,50	23,0	6,47	<0,1
26/10/2017	TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)	C	C	C						408	<1		20,3			7,56	<1		16,8		<0,1

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

		Conformité bactériologique		Conformité chimique	
100,0 %		100,0 %			

Date	Point de surveillance	Commune	Bact	Chim.	CDT	ECOLI	NO3	PH	STRF	TH	TURBN FU
12/04/2017	TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)	C	C	108	<1	25,8	6,20	<1	3,3	0,12	
26/10/2017	TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)	C	C	115	<1	30,0	6,40	<1	3,7	0,33	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de distribution

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : COURZIEU-BITERNAY BOURG

Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYCL	TH	THM4	TURBNFU
09/01/2017	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	299	<1	<1			7,30	<1				0,2
14/03/2017	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	166	<1	<1			7,00	<1				0,48
03/05/2017	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	<0,50	113	<1	<1	18,2	6,65	<1	<0,50	3,4	9,50	0,44
05/07/2017	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	180	<1	<1			6,95	<1				0,22
01/09/2017	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	420	<1	<1			7,66	<1				0,21
29/11/2017	BOURG,LAFOND,GIRAUDIÈRE	COURZIEU	C	C	562	<1	<1			7,78	<1				0,15

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : COURZIEU-LA VERRIERE

		Conformité bactériologique	Conformité chimique
	100,0 %		100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf Bact	CDT	CTF	ECOLI	PH	STRF	TURBNFU
					µS/cm	n/100mL	n/100mL	unitépH	n/100mL	NU
09/01/2017	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	c	c	186	<1	<1	9,25	<1	0,22
03/04/2017	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	c	c	204	<1	<1	9,00	<1	0,29
05/07/2017	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	c	c	185	<1	<1	9,20	<1	1
10/10/2017	SOTTIZON, LA RANDONNIÈRE	COURZIEU	c	c	169	<1	<1	6,66	<1	0,33

		Conformité bactériologique	Conformité chimique
	100,0 %		100,0 %

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : COURZIEU-LES AVERGUES

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf Bact	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYTCI	TH	THM4	TURBNFU
					µg/l	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	°f	µg/l	NU
08/02/2017	POMERIEUX, LES AGUETANTS	COURZIEU	c	c	392	<1	<1	<1	7,60	<1				0,2	
23/05/2017	POMERIEUX, LES AGUETANTS	COURZIEU	c	c	<0,50	119	<1	<1	19,1	6,95	<1		<0,50	3,4	0,56
18/08/2017	POMERIEUX, LES AGUETANTS	COURZIEU	c	c	365	<1	<1	<1	7,42	<1				12,90	0,25
29/11/2017	POMERIEUX, LES AGUETANTS	COURZIEU	c	c	459	<1	<1	<1	7,73	<1				0,13	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Conformité bactériologique		Conformité chimique	
100,0 %		100,0 %	

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYCL	TH	THM4	TURBNFU
			Bact	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	NFU
03/01/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	<25	<1	<1			7,25	<1			<0,1	
20/01/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	>40	<1	<1			7,30	<1			<0,1	
20/01/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	637	<1	<1			7,25	<1			<0,1	
20/01/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	636	<1	<1			7,25	<1			<0,1	
20/01/2017	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	639	<1	<1			7,40	<1			<0,1	
10/01/2017	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	638	<1	<1			7,30	<1			<0,1	
10/01/2017	BOURG	THURINS	C	C	636	<1	<1			7,45	<1			0,11	
02/02/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	630	<1	<1			7,30	<1			<0,1	
22/02/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	609	<1	<1			7,35	<1			<0,1	
10/02/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	617	<1	<1			7,30	<1			0,13	
10/02/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	618	<1	<1			7,25	<1			0,15	
10/02/2017	BOURG	MESSIMY	C	C	626	<1	<1			7,60	<1			0,26	
10/02/2017	RAPAUDIERE, SARAZIN	POLLIONNAY	C	C	620	<1	<1			7,35	<1			0,36	
10/02/2017	BOURG	VAUGNERAY	C	C	625	<1	<1			7,65	<1			0,1	
01/03/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	<0,50	630	<1	<1	224	7,25	<1	<0,50	29,7	3,40	0,11
21/03/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	623	<1	<1			7,30	<1			<0,1	
01/03/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	622	<1	<1			7,30	<1			0,1	
07/03/2017	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	640	<1	<1			7,35	<1			<0,1	
20/03/2017	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	614	<1	<1			7,35	<1			0,1	
22/03/2017	BOURG	THURINS	C	C	567	<1	<1			7,45	<1			0,15	
05/04/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	609	<1	<1			7,40	<1			0,11	
24/04/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	592	<1	<1			7,40	<1			0,11	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL µg/l	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYCL µg/l	TH °f	THM4 µg/l	TURBNFU µFU
05/04/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	614	<1	<1			7,40	<1				0,14
24/04/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	591	<1	<1			7,35	<1				0,12
03/04/2017	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	607	<1	<1			7,45	<1				<0,1
13/04/2017	BOURG	VAUGNERAY	C	C	613	<1	<1			7,70	<1				<0,1
04/05/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	564	<1	<1			7,40	<1				<0,1
15/05/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	645	<1	<1			7,30	<1				0,1
10/05/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	635	<1	<1			7,30	<1				0,11
10/05/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	627	<1	<1			7,35	<1				0,1
10/05/2017	BOURG	MESSIMY	C	C	607	<1	<1			7,60	<1				0,2
10/05/2017	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	633	<1	<1			7,30	<1				0,11
05/05/2017	BOURG	THRINS	C	C	559	<1	<1			7,60	<1				0,15
05/06/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	622	<1	<1			7,30	<1				<0,1
05/06/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	622	<1	<1			7,25	<1				<0,1
05/06/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	<0,50	651	<1	<1	21,1	7,55	<1	<0,50	28,8	7,61	0,13
05/06/2017	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	609	<1	<1			7,30	<1				<0,1
05/06/2017	BOURG	SAINTE-LAURENT-DE-VAUX	C	C	612	<1	<1			7,55	<1				0,12
08/06/2017	BOURG	VAUGNERAY	C	C	568	<1	<1			7,75	<1				0,16
12/07/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	614	<1	<1			7,54	<1				0,18
25/07/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	612	<1	<1			7,33	<1				<0,1
04/07/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	640	<1	<1			7,60	<1				0,1
04/07/2017	BOURG	CHAPONOST	C	C	554	<1	<1			7,64	<1				<0,1
05/07/2017	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	640	<1	<1			7,44	<1				<0,1
04/07/2017	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	642	<1	<1			7,37	<1				<0,1
17/08/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	642	<1	<1			7,34	<1				<0,1
01/08/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	634	<1	<1			7,31	<1				<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Conf Bact	Conf Chim.	111TCL µg/l	CDT µS/cm	CTF n/100mL	ECOLI n/100mL	NO3 mg/L	PH unitépH	STRF n/100mL	TCEYCL µg/l	TH °f	THM4 µg/l	TURBNFU µFU
07/08/2017	BOURG	CHAPEONOST	C	C	650	<1	<1			7,39	<1				0,21
17/08/2017	BOURG	CHAPEONOST	C	C	643	<1	<1			7,33	<1				<0,1
22/08/2017	BOURG	MESSIMY	C	C	642	<1	<1			7,62	<1				0,13
22/08/2017	BOURG	THURINS	C	C	644	<1	<1			7,61	<1				<0,1
09/08/2017	BOURG	VAUGNERAY	C	C	634	<1	<1			7,30	<1				0,16
05/09/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	637	<1	<1			7,35	<1				0,11
15/09/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	615	<1	<1		23,0	7,50	<1	<0,50	31,1	5,30	0,15
15/09/2017	BOURG	CHAPEONOST	C	C	620	<1	<1			7,49	<1				<0,1
01/10/2017	BOURG	GREZIEU-LA-VARENNE	C	C	633	<1	<1			7,43	<1				0,12
15/09/2017	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	619	<1	<1			7,50	<1				0,12
01/10/2017	LE QUINCIEUX, BARODES	SAINTE-CONSORCE	C	C	607	<1	<1			7,77	<1				0,12
04/10/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	626	<1	<1			7,57	<1				0,11
17/10/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	586	<1	<1			7,30	<1				0,11
11/10/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	585	<1	<1			7,52	<1				<0,1
11/10/2017	BOURG	CHAPEONOST	C	C	614	<1	<1			7,43	<1				<0,1
10/10/2017	EST BOURG	MARCY-L'ETOILE	C	C	590	<1	<1			7,44	<1				0,15
13/10/2017	BOURG	THURINS	C	C	632	<1	<1			7,51	<1				<0,1
10/10/2017	BOURG	VAUGNERAY	C	C	576	<1	<1			7,64	<1				0,22
15/11/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	634	<1	<1			7,43	<1				0,1
23/11/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	619	<1	<1			7,34	<1				<0,1
16/11/2017	BOURG	BRINDAS	C	C	581	<1	<1			7,34	<1				0,73
16/11/2017	BOURG	CHAPEONOST	C	C	594	<1	<1			7,36	<1				<0,1
16/11/2017	BOURG	MESSIMY	C	C	617	<1	<1			7,52	<1				0,26
16/11/2017	BOURG	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	609	<1	<1			7,17	<1				<0,1
27/12/2017	BOURG	BRIGNAIS	C	C	520	<1	<1			7,28	<1				<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

Date	Point de surveillance	Commune	Analyse chimique et physico-chimique											
			Conf	Conf	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYTCI	TH	THM4
	Bact	Chim.	µg/l	µS/cm	n/100mL	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	°f	µg/l	NFU	
08/12/2017	BOURG	CHAPONOST	c	c	622	<1	<1		7,29	<1			0,11	
27/12/2017	BOURG	CHAPONOST	c	c	520	<1	<1		7,27	<1			<0,1	
13/12/2017	BOURG	GREZIEU LA VARENNE	c	c	637	<1	<1		7,29	<1			<0,1	
13/12/2017	BOURG	SAINTE-LAURENT-DE-VAUZ	c	c	629	<1	<1		7,55	<1			1,3	
12/12/2017	BOURG	VAUGNERAY	c	c	<0,50	610	<1	<1	24,4	7,34	<1	<0,50	31,0	6,60

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : SUD OUEST LYONNAIS RECHLORREE

		Conformité bactériologique	Conformité chimique
		100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf Bact	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYTCL	TH	THM4	TURBNFU
					µg/l	µS/cm	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	µg/l	°f	µg/l	NFU
03/01/2017	BOURG	POLLIONNAY	C	C	622	<1	<1			7,50	<1			<0,1	
08/02/2017	QUEST BOURG (LE CHAMP,GRANGE NE MARCY-L'ETOILE	C	C	632	<1	<1			7,45	<1			<0,1		
07/03/2017	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C	629	<1	<1			7,65	<1			<0,1	
03/04/2017	LES ATTIGNIES,L'ARABY	GREZIEU-LA-VARENNNE	C	C	610	<1	<1			7,40	<1			<0,1	
03/05/2017	BOURG	POLLIONNAY	C	C	580	<1	<1			7,60	<1			0,14	
05/06/2017	BAS MARJON	SOUCIEU-EN-JARREST	C	C	636	<1	<1			7,30	<1			<0,1	
05/07/2017	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C	631	<1	<1			7,68	<1			<0,1	
18/08/2017	QUEST BOURG (LE CHAMP,GRANGE NE MARCY-L'ETOILE	C	C	645	<1	<1			7,30	<1			0,11		
01/09/2017	BOURG	POLLIONNAY	C	C	604	<1	<1			7,63	<1			<0,1	
10/10/2017	LES ATTIGNIES,L'ARABY	GREZIEU-LA-VARENNNE	C	C	609	<1	<1			7,32	<1			<0,1	
27/11/2017	BOURG	SAINTE-CONSORCE	C	C	621	<1	<1			7,70	<1			<0,1	
12/12/2017	LE MICHON	VAUGNERAY	C	C	<0,50	599	<1	<1	23,0	7,50	<1	<0,50	31,0	6,62	<0,1

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : THURINS ECARTS

		Conformité bactériologique	Conformité chimique
Date	Point de surveillance	Commune	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf Chim.	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYTCI	TH	THM4	TURBNFU
			Bact		µg/l	µS/cm	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	%f	µg/l	µg/l	NFU
10/01/2017	DURANTIERE;MARTINIEREHT	THURINS	C	C	486	<1	<1		8,05	<1				0,19	
06/04/2017	DURANTIERE;MARTINIEREHT	THURINS	C	C	<0,50	483	<1	<1	11,8	8,00	<1	<0,50	23,9	19,80	0,26
04/07/2017	DURANTIERE;MARTINIEREHT	THURINS	C	C	442	<1	<1		7,66	<1				0,2	
13/10/2017	DURANTIERE;MARTINIEREHT	THURINS	C	C	480	<1	<1		8,07	<1				0,21	

		Conformité bactériologique	Conformité chimique
Date	Point de surveillance	100,0 %	100,0 %

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION Nom de l'installation : VAUGNERAY ECARTS

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf Chim.	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYTCI	TH	THM4	TURBNFU
			Bact		µg/l	µS/cm	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	%f	µg/l	µg/l	NFU
09/01/2017	BARTHELEMY;LE VERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	91	<1	<1		6,75	<1				0,13	
22/03/2017	BARTHELEMY;LE VERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	603	<1	<1		7,50	<1				<0,1	
19/05/2017	BARTHELEMY;LE VERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	83	<1	<1		6,60	<1				0,41	
08/06/2017	BARTHELEMY;LE VERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	<0,50	94	<1	<1	2,0	6,41	<1	<0,50	2,1	6,89	0,11
09/08/2017	BARTHELEMY;LE VERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	137	<1	<1		6,93	<1				0,35	
10/10/2017	BARTHELEMY;LE VERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	100	<1	<1		6,38	<1				0,16	
14/11/2017	BARTHELEMY;LE VERNAY;CUNIEU	VAUGNERAY	C	C	92	<1	<1		6,74	<1				0,17	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : YZERON BOURG

		Conformité bactériologique	Conformité chimique
		100,0 %	100,0 %

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf Bact	111TCL	CDT	CTF	ECOLI	NO3	PH	STRF	TCEYTCL	TH	THM4	TURBNFU
					µg/l	µS/cm	n/100mL	mg/L	unitépH	n/100mL	µg/l	%f	µg/l	NFU	
03/01/2017	BOURG	CHEVINAY	C	C	<0,50	474	<1	<1	24,2	7,60	<1	<0,50	23,2	9,00	0,1
22/03/2017	LA BRUYERE HAUTE	MESSIMY	C	C		605	<1	<1		7,90	<1				7,1
04/04/2017	LA BRUYERE HAUTE	MESSIMY	S	C											0,33
05/05/2017	LE PLAT ST ROMAIN	SAINTE-LAURENT-DE-VAUX	C	C		552	<1	<1		7,80	<1				0,11
05/06/2017	BOURG	YZERON	C	C		594	<1	<1		7,40	<1				0,12
25/07/2017	JARICOT; LES GRANGES	THURINS	C	C		611	<1	<1		7,77	<1				0,13
01/09/2017	CHATANAY; SAMAZANGE	VAUGNERAY	C	C		594	<1	<1		7,69	<1				<0,1
13/12/2017	BOURG	YZERON	C	C		638	<1	<1		7,53	<1				0,1

		Conformité bactériologique	Conformité chimique
		100,0 %	100,0 %

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
 Nom de l'installation : YZERON-THURINS ECARTS

Date	Point de surveillance	Commune	Conf	Conf Bact	CDT	CTF	ECOLI	PH	STRF	TURBNFU
					µS/cm	n/100mL	n/100mL	unitépH	n/100mL	NFU
21/02/2017	BELLEVUE; BAYARD; BITERNAY...	THURINS	C	C	304	<1	<1		7,25	<1
05/05/2017	MONTEROUX; LE PLAT; LE GARON	YZERON	C	C	105	<1	<1		6,35	<1
23/08/2017	BELLEVUE; BAYARD; BITERNAY...	THURINS	C	C	465	<1	<1		7,53	<1
29/11/2017	MONTEROUX; LE PLAT; LE GARON	YZERON	C	C	114	<1	<1		6,60	<1

ANNEXE 1b

Suivi analytique détaillé de l'année 2017 en production

*Syndicat Intercommunal des Eaux
des Monts du Lyonnais*

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité (eau traitée)
ADET	Desethyl Atrazine ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ATRZ	Atrazine ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ADETD	Atrazine déséthyl désisopropyl ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ANTHRAQ	Anthraquinone ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
MTC	Métolachlore ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ETDMR	Ethidimuron ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,1$
ECOLI	Escherichia coli /100ml	0
FMG	Fluorures (mg/l)	1,5
NO3	Nitrates (mg/l)	≤ 50
PESTOT	Total pesticides ($\mu\text{g/l}$)	$\leq 0,5$
STRF	Entérocoques /100ml	0
TCEYTCL	Tétra+trichloroéthylène ($\mu\text{g/l}$)	≤ 10
THM4	Total trihalométhanes ($\mu\text{g/l}$)	≤ 100

Code	Libellé	Référence de qualité (eau traitée)
pH	pH à 20°C (unité pH)	$6,5 \leq \text{pH} \leq 9$
TURBNFU	Turbidité (NFU)	≤ 2
CDT	Conductivité à 20°C ($\mu\text{S/cm}$)	$180 < \text{CDT} < 1000$
CTF	Coliformes totaux /100ml	0
CALCOC2	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2
MN	Manganèse ($\mu\text{g/l}$)	≤ 50

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
111TCL	Trichloroéthane 1,1,1 ($\mu\text{g/l}$)	
TCLEY	Trichloréthylène ($\mu\text{g/l}$)	
TH	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2017

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau
* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : ILE DU GRAND GRAVIER 1

Détail :

Date	Point de surveillance	Commun	111TCL	TCE/TCL
			µg/l	µg/l
27/04/2017	ILE DU GRAND GRAVIER 1	GRIGNY	<0,50	<0,50

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : ILE DU GRAND GRAVIER 2

Détail :

Date	Point de surveillance	ommun	111TCL	CEYTCI
		µg/l	µg/l	µg/l
27/04/2017	ILE DU GRAND GRAVIER 2	GRIGNY	<0,50	<0,50

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : ILE DU GRAND GRAVIER 3

Détail :

Date	Point de surveillance	ommun	111TCL	CEYTCI
		µg/l	µg/l	µg/l
27/04/2017	ILE DU GRAND GRAVIER 3	GRIGNY	<0,50	<0,50

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : ILE DU GRAND GRAVIER 4

Détail :

Date	Point de surveillance	ommun	111TCL	CEYTCI
		µg/l	µg/l	
27/04/2017	ILE DU GRAND GRAVIER 4	GRIGNY	<0,50	<0,50

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : ILE DU GRAND GRAVIER 5

Détail :

Date	Point de surveillance	ommun	111TCL	CEYTCI
		µg/l	µg/l	
27/04/2017	ILE DU GRAND GRAVIER 5	GRIGNY	<0,50	<0,50

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : ILE DU GRAND GRAVIER 7

Détail :

Date	Point de surveillance	ommun	111TCL	CEYTCI
		µg/l	µg/l	µg/l
27/04/2017	ILE DU GRAND GRAVIER 7	GRIGNY	<0,50	<0,50

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : ILE DU GRAND GRAVIER 8

Détail :

Date	Point de surveillance	ommun	111TCL	CEYTCI
		µg/l	µg/l	µg/l
27/04/2017	ILE DU GRAND GRAVIER 8	GRIGNY	<0,50	<0,50

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2017

Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES
Nom de l'installation : ILE GD GRAVIER CHAMP CAPTANT

Détail :

Date	Point de surveillance	111TCL	ADET	ADETD	ATRZ	ALCOC.	CDT	ECOLI	ETDMR	FMG	MN	MTC	NO3	PESTOT	PH	STRF	'CEYTCI	'URBNFI
		µg/l	µg/l	µg/l	µg/l	µS/cm	n/100mL	µg/l	mg/L	µg/l	mg/L	µg/l	µg/l	unitépH	n/100mL	µg/l	NFU	
27/04/2017	MELANGE ILE DU GRAND GRAV	<0,50	<0,020	<0,020	2	502	<1	0,015	0,12	<10	<0,005	12,6	0,015	7,50	<1	<0,50	0,85	
12/10/2017	MELANGE ILE DU GRAND GRAV	<0,50	<0,020	<0,020	2	465	<1	0,013	0,13	<10	<0,005	8,7	0,013	7,45	<1	<0,50	0,63	

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2017

Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau
* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION Nom de l'installation : ILE GD GRAVIER STATION

		Conformité bactériologique		Conformité chimique	
100,0 %		100,0 %			

Détail :

Date	Point de surveillance	Commune	Bact.	Conf	Conf	111TCL	ADET	ADETD	ANTHR AQ	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	ETDMIR	FNG	MTC	NO3	PESTO T	PH	STRF	TCEYT CL	TH	THM4	TURBN FU
05/01/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C								µS/cm	n/100m L	µg/L	mg/L	mg/L	µg/L	unitéPH	n/100m L	µg/L	µg/L	µg/L	NFU	
09/02/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,020	0,024	<0,005	<0,020	2	499	<1	0,014	0,13	<0,005	11,9	0,038	7,60	<1	<0,50	25,0	3,60	<0,1	
24/03/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C								476	<1				12,6		7,50	<1		23,8	0,11	
27/04/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50							495	<1				12,5		7,80	<1	<0,50	22,7	4,70	<0,1
11/05/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,020	<0,020	<0,005	<0,020	2	500	<1	0,019	0,13	<0,005	12,8	0,019	7,60	<1	<0,50	24,7	4,80	<0,1	
08/06/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50							494	<1				11,6		7,61	<1	<0,50	24,5	3,90	0,24
27/07/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50							476	<1				10,5		7,55	<1	<0,50	23,2	5,31	0,1
10/08/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50	0,023	<0,020	<0,005	<0,020	2	490	<1	0,018	0,10	<0,005	11,4	0,041	7,51	<1	<0,50	23,7	4,60	<0,1	
14/09/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50							469	<1				10,0		7,56	<1	<0,50	21,4	3,51	0,16
12/10/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50							474	<1				9,6		7,57	<1	<0,50	22,8	4,55	0,11
09/11/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50	<0,020	0,028	<0,005	<0,020	2	474	<1	0,018	0,13	<0,005	10,1	0,046	7,53	<1	<0,50	21,7	4,21	0,18	
13/12/2017	ANCIENNE STATION P	GRIGNY	C	C	<0,50							460	<1				8,6		7,54	<1	<0,50	21,0	3,39	<0,1

ANNEXE 1c

Suivi analytique détaillé de l'année 2017 sur les mélanges de captages et en production

Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	Nitrates (mg/l)	≤50
FMG	Fluorures (mg/l)	≤1,5
PESTOT	Somme des pesticides (µg/l)	≤0,5
ATRZ	Atrazine (µg/l)	≤0,1
ADET	Désethylatrazine (µg/l)	≤0,1
ADETD	Atrazine déséthyl désisopropyl (µg/l)	≤0,1
DMTH	Diméthénamide (µg/l)	≤0,1
MTC	Métolachlore (µg/l)	≤0,1
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide (µg/l)	≤0,1
ETDMR	Ethidimuron (µg/l)	≤0,1
METACET	Métaldéhyde (µg/l)	≤0,1
TBTR	Thébutiuron (µg/l)	≤0,1
TCEYTCL	Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10
THM4	Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CDT	Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU	Turbidité (NFU)	≤2
CALCOC2	Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
TCEY	Tétrachloroéthylène (µg/l)	
111TCL	Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2017

Résultats analytiques des prélevements d'eau effectués sur les installations de captage

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau
* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : CAPTAGE
Nom de l'installation : LES FELINS FO

Date	Int de surveillan	Commune	111TCL	ADET	ADETD	CDT	ECOLI	ETDMR	FMG	METACE*	MTC	NO3	PESTOT	PH	STRF	TBTR	CEYTCI	URBNFI
27/04/2017	LES FELINS FO	VOURLES	<0,50	<0,020	0,033	657	<1	<0,005	0,09	<0,020	<0,005	24,6	0,041	7,30	<1	<0,005	<0,50	0,15

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2017

**Type de l'installation : MELANGE DE CAPTAGES
Nom de l'installation : TERNAY CHAMP CAPTANT**

Date	int de surveillan	Commune	111TCL	ADET	ADETD	CDT	ECOLI	ETDMR	FMG	METACE'	MTC	NO3	PESTOT	PH	STRF	TBTR	[CEYTC]	URBNF
			µg/l	µg/l	µg/l	µS/cm	n/100mL	µg/l	mg/L	µg/l	mg/L	µg/l	unitépH	n/100mL	µg/l	µg/l	µg/l	NFU
23/02/2017	TERNAY CHAMP CA	TERNAY	<0,50	<0,020	<0,020	482	<1	<0,005	0,14	0,033	0,006	9,8	0,039	7,50	<1	<0,005	<0,50	<0,1
11/05/2017	TERNAY CHAMP CA	TERNAY	<0,50	<0,020	<0,020	504	<1	0,008	0,14	<0,020	<0,005	11,7	0,008	7,45	<1	<0,005	<0,50	0,26
10/08/2017	TERNAY CHAMP CA	TERNAY	<0,50	0,034	0,023	572	<1	0,010	0,12	<0,020	<0,005	15,3	0,073	7,33	<1	0,006	<0,50	0,1
09/11/2017	TERNAY CHAMP CA	TERNAY	<0,50	<0,020	0,028	523	<1	0,008	0,14	<0,020	<0,005	9,7	0,036	7,29	<1	<0,005	<0,50	<0,1

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2017

Résultats analytiques des prélevements d'eau effectués sur les installations de production

NB : * les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

* C = conforme aux limites de qualité ; N = non conforme aux limites de qualité ; S = Sans objet : Les mesures n'ont pas été effectuées pour le prélèvement

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : TERNAY STATION

Conformité bactériologique		Conformité chimique	
100,0 %		100,0 %	

Date	Point de surveillance	Commune	Bact.	Conf	Conf	111TCL	26DCB	ADETD	ATRZ	CALCO C2	CDT	ECOLI	FMG	MTC	NOS3	PESTO T	PH	STRF	TCEYT CL	TH	THM4	TURBN FU
05/01/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C	<0,50	<0,005	<0,020	<0,020	2	5/17	<1	0,13	<0,005	11,2	<0,500	7,80	<1	<0,50	23,4	2,89	<0,1	
19/01/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						493	<1			10,9		7,75	<1		22,8		0,1	
09/02/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						487	<1			10,8		7,90	<1		22,5		0,11	
23/02/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/2	<1			12,4		7,65	<1		25,9		0,15	
24/03/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C	<0,50	<0,005	<0,020	<0,020	1	53/6	<1	0,13	<0,005	14,8	<0,500	7,60	<1	<0,50	26,7	2,29	<0,1	
28/03/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/3	<1			14,4		7,50	<1		27,1		0,11	
27/04/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/9	<1			14,6		7,90	<1		27,1		0,1	
12/04/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/9	<1			15,0		7,65	<1		27,1		<0,1	
11/05/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/47	<1			13,1		7,65	<1		25,6		0,26	
24/05/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/51	<1			13,6		7,70	<1		26,3		<0,1	
08/06/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C	<0,50	<0,005	<0,020	<0,020	2	5/12	<1	0,14	<0,005	11,7	<0,500	7,71	<1	<0,50	25,2	19,40	0,13	
22/06/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/33	<1			12,6		7,72	<1		26,3		0,24	
13/07/2017	TERNAY STATION	TERNAY	C	C						5/42	<1			12,8		7,67	<1		25,4		0,11	

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2017

**Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION
Nom de l'installation : TERNAY STATION**

27/07/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			537	<1		12,2		7,67	<1		26,1		<0,1	
10/08/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			517	<1		12,5		7,72	<1		24,9		0,16	
31/08/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			545	<1		11,3		7,56	<1		25,6		0,24	
20/09/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c	<0,50	<0,005	<0,020	2	484	<1	0,12	<0,005	10,5	<0,500	7,74	<1	<0,50	23,5
14/09/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			487	<1		12,1		7,62	<1		23,2		0,1	
12/10/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			544	<1		10,9		7,61	<1		27,2		<0,1	
26/10/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			531	<1		10,9		7,65	<1		26,4		0,11	
09/11/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			492	<1		9,5		7,66	<1		23,4		0,15	
23/11/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			505	<1		9,5		7,71	<1		24,5		<0,1	
13/12/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c	<0,50	<0,005	<0,020	2	477	<1	0,15	<0,005	7,3	<0,500	7,75	<1	<0,50	21,2
21/12/2017	TERNAY STATION	TERNAY	c	c			505	<1		9,4		7,62	<1		24,7		<0,1	

ANNEXE 2 a

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production et en distribution

*Syndicat Intercommunal des Eaux
du Sud Ouest Lyonnais*

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	Nitrates (mg/l)	≤50
NO2	Nitrites (mg/l)	≤0,5
FMG	Fluorures (mg/l)	≤1,5
THM4	Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150
TCEYTCL	Tétrahydrofuran + trichloroéthylène (µg/l)	≤10

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	Bact. et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU	Turbidité (NFU)	≤2
MN	Manganèse (µg/l)	≤50
CL	Chlorures (mg/l)	≤250
SO4	Sulfates (mg/l)	≤250
NH4	Ammonium (mg/l)	≤0,1

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP BITERNAY STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	14,00	14,00	14,00	1			200,00	
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Chlorures	mg/L	T	11,20	17,75	24,30	2			250,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	109	241	373	2			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,11	0,11	0,11	1			1,50	
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			50,00	
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	18,70	19,05	19,40	2			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,50	
pH	unitàpH	T	6,40	7,03	7,66	2			6,50	
Sulfates	mg/L	T	9,70	20,90	32,10	2			250,00	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			10,00	
Titre hydrométrique	°f	T	3,10	10,20	17,30	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	11,45	11,45	11,45	1				
Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	0,38	0,38	0,38	2			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP LA VERRIERE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	17,00	17,00	17,00	1			200,00	
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Chlorures	mg/L	T	41,90	45,00	48,10	2			250,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	168	180	191	2			1000	
Entérococques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1			1,50	
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			50,00	
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	6,40	6,55	6,70	2			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,50	
pH	unitàpH	T	6,65	6,69	6,73	2			6,50	
Sulfates	mg/L	T	9,30	9,50	9,70	2			250,00	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			10,00	
Titre hydrométrique	°f	T	3,40	3,60	3,80	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	4,00	4,00	4,00	1				
Turbidité néphéломétrique NFU	NFU	T	0,25	0,33	0,40	2			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP LES AVERGUES

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Bact. et spores sulfito-tédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Chlorures	mg/L	T	9,60	15,05	20,50	2			250,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	129	229	329	2			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	22,70	23,95	25,20	2			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,50	
pH	unitépH	T	6,70	7,23	7,76	2			9,00	
Sulfates	mg/L	T	14,90	22,15	29,40	2			250,00	
Titre hydrométrique	%	T	3,70	8,95	14,20	2				
Turbidité néphéтомétrique NFU	NFU	T	0,14	0,20	0,26	2			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP RESERVOIR DU VERNAY

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Chlorures	mg/L	T	20,20	21,35	22,50	2			250,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	93	94	94	2			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	2				
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	2,40	2,45	2,50	2				
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2				
pH	unitépH	T	6,45	6,51	6,57	2			9,00	
Sulfates	mg/L	T	1,00	1,65	2,30	2			250,00	
Titre hydrométrique	%	T	1,70	1,85	2,00	2				
Turbidité néphéтомétrique NFU	NFU	T	0,17	0,23	0,28	2			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP RONZIERES-FELINS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MIN.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,05	12		0,10	0,00	0,00
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00	0,00	0,00
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00	0,00	0,00
Chlorures	mg/L	T	31,70	38,47	41,90	12		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	532	626	664	12		1000		
Entérococques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	12		0	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	12		0	0	0
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,07	0,09	0,11	4		1,50		
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	13,80	22,10	25,80	12		50,00		
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,50		
pH	unitépH	T	7,22	7,32	7,46	12		6,50	9,00	250,00
Sulfates	mg/L	T	47,70	51,43	54,00	12				
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		10,00		
Titre hydrotimétrique	°f	T	26,30	30,96	33,60	12				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	0,00	2,92	7,46	4				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,15	0,63	12		2,00		

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP TIOLLET BASSE (SCES D'YZERON)

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MIN.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			200,00	
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Chlorures	mg/L	T	24,20	26,65	29,10	2			250,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	408	447	486	2			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,10	0,10	0,10	1			1,50	
Manganèse total	µg/L	T	0,00	0,00	0,00	1			50,00	
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	20,30	20,45	20,60	2			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,50	
pH	unitàpH	T	7,56	7,61	7,65	2			6,50	
Sulfates	mg/L	T	32,80	36,60	40,40	2			250,00	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			10,00	
Titre hydrotimétrique	°f	T	16,80	19,90	23,00	2				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	6,47	6,47	6,47	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,00	0,00	2			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP TIOLLET HAUTE (SCES TIOLLET)

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	2			0,00	
Chlorures	mg/L	T	7,80	8,10	8,40	2			250,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	108	112	115	2			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	2				
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	2			0	
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	25,80	27,90	30,00	2			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	2			0,50	
pH	unitépH	T	6,20	6,30	6,40	2			9,00	
Sulfates	mg/L	T	7,50	8,45	9,40	2			250,00	
Titre hydrométrique	%	T	3,30	3,50	3,70	2				
Turbidité néphéтомétrique NFU	NFU	T	0,12	0,23	0,33	2			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-BITERNAY BOURG

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	6	0,10			
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	6	0,00			
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	6	0,00			
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	113	290	562	6	180	1000	0	0
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	6	6			
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	6	6			
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	18,20	18,20	18,20	1	18,20		50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1	0,00		0,50	
pH	unitépH	T	6,65	7,22	7,78	6	6,50		9,00	
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1	0,00		10,00	
Titre hydrotimétrique	°f	T	3,40	3,40	3,40	1	3,40			
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1	0,00			
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	9,50	9,50	9,50	1	9,50			
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,15	0,28	0,48	6	2,00		100,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-LA VERRIERE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MIN.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4			0,00	
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4			0,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	169	186	204	4			1000	
Entérococques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	4				
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	4				
pH	unitépH	T	6,66	8,53	9,25	4			6,50	9,00
Turbidité néphéтомétrique NFU	NFU	T	0,22	0,46	1,00	4			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI COURZIEU-LES AVERGUES

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4			0,00	
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4			0,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	119	334	459	4			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	4				
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	4				
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	19,10	19,10	19,10	1			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1			0,50	
pH	unitépH	T	6,95	7,43	7,73	4			6,50	
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			10,00	
Titre hydrotimétrique	°f	T	3,40	3,40	3,40	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	12,90	12,90	12,90	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,13	0,29	0,56	4			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI SUD OUEST LYONNAIS PRINCIPALE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	77	77	77	0,10	0,10
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	77	77	77	0,00	0,00
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	77	77	77	0,00	0,00
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	520	616	651	77	77	77	1000	1000
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	77	77	77	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	77	77	77	0	0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	21,10	22,73	24,40	4	4	4	50,00	50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4	4	4	0,50	0,50
pH	unitépH	T	7,17	7,41	7,77	77	77	77	9,00	9,00
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4	4	4	10,00	10,00
Titre hydrotimétrique	°f	T	28,80	30,15	31,10	4	4	4		
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4	4	4		
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	3,40	5,73	7,61	4	4	4		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,10	1,30	77	77	77	2,00	2,00

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI SUD OUEST LYONNAIS RECHLOREE

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12	0,10			
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12	0,00			
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12	0,00			
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	580	618	645	12	180	1000	0	0
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	12	12			
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	12	12			
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	23,00	23,00	23,00	1	23,00		50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1	1		0,50	
pH	unitépH	T	7,30	7,50	7,70	12	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1	1		10,00	
Titre hydrotimétrique	°f	T	31,00	31,00	31,00	1	31,00			
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1	0,00			
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	6,62	6,62	6,62	1	6,62			
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,02	0,14	12	12	2,00	100,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI THURINS ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4	0,10			
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4	0,00			
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4	0,00			
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	442	473	486	4	180			
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	4	4			
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	4	4			
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	11,80	11,80	11,80	1	1			
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1	1			
pH	unitépH	T	7,66	7,95	8,07	4	6,50	9,00		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1	1			
Titre hydrotimétrique	°f	T	23,90	23,90	23,90	1	1			
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1	1			
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	19,80	19,80	19,80	1	1			
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,19	0,22	0,26	4	2,00			

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI VAUGNERAY ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	7			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	7			0,00	
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	7			0,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	83	171	603	7			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	7				
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	7				
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	2,00	2,00	2,00	1				50,00
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1				0,50
pH	unitépH	T	6,38	6,76	7,50	7	6,50		9,00	
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				10,00
Titre hydrotimétrique	°f	T	2,10	2,10	2,10	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	6,89	6,89	6,89	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,19	0,41	7			2,00	

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI YZERON BOURG

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	7			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	7			0,00	
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	7			0,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	474	581	638	7			1000	
Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	7				0
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	7				0
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	24,20	24,20	24,20	1			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	1			0,50	
pH	unitépH	T	7,40	7,67	7,90	7			9,00	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1			10,00	
Titre hydrotimétrique	°f	T	23,20	23,20	23,20	1				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	1				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	9,00	9,00	9,00	1				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	1,00	7,10	8			2,00	100,00

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI YZERON-THURRINS ECARTS

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MIN.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	4			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4			0,00	
Bact. et spores sulfito-fédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	4			0,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	105	247	465	4			1000	
Entérococques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	4				
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	4				
pH	unitépH	T	6,35	6,93	7,53	4			6,50	9,00
Turbidité néphéтомétrique NFU	NFU	T	0,00	0,37	1,30	4			2,00	

ANNEXE 2 b

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production

Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	Nitrates (mg/l)	≤50
NO2	Nitrites (mg/l)	≤0,5
TCEYTCL	Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10
THM4	Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150
FMG	Fluorures (mg/l)	≤1,5

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	Bact. et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU	Turbidité (NFU)	≤2
MN	Manganèse (µg/l)	≤50
NH4	Ammonium (mg/l)	≤0,1
ALTMICR	Aluminium total (µg/l)	≤200
CL	Chlorures (mg/l)	≤250
SO4	Sulfates (mg/l)	≤250

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SIE MONTS DU LYONNAIS

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP ILE GD GRAVIER STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MIN.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		200,00		
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,10	0,00	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00	0,00	
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	12		0,00	0,00	
Chlorures	mg/L	T	27,10	28,47	30,80	12		250,00		
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	460	485	513	12		1000		
Entérococques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	12		0	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	12		0	0	
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,10	0,12	0,13	4		1,50		
Manganèse total	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	4		50,00		
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	8,60	11,20	12,80	12		50,00		
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	12		0,50		
pH	unitàpH	T	7,50	7,58	7,80	12		6,50	9,00	
Sulfates	mg/L	T	37,80	40,52	42,40	12		250,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	10		10,00		
Titre hydrométrique	°f	T	21,00	23,13	25,00	12				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	10				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	3,39	4,26	5,31	10				
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,08	0,24	12		2,00		

ANNEXE 2 c

Minima, maxima, moyennes de quelques paramètres en production

Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres :

Code	Libellé	Limite de qualité sur l'eau distribuée
ECOLI	Escherichia coli / 100 ml	0
STRF	Streptocoques fécaux /100ml	0
NO3	Nitrites (mg/l)	≤50
FMG	Fluorures (mg/l)	≤1,5
NO2	Nitrites (mg/l)	≤0,5
THM4	Somme de 4 trihalométhanes (µg/l)	≤150
TCEYTCCL	Tétra + trichloréthylène (µg/l)	≤10

Code	Libellé	Référence de qualité sur l'eau distribuée
CTF	Coliformes totaux / 100 ml	0
BSIR	Bactéries et spores sulfito-réductrices / 100 ml	0
CDT	Conductivité à 20°C (µS/cm)	180≤CDT≤1000
PH	pH à 20°C (unité pH)	6,5≤pH≤9
TURBNFU	Turbidité (NFU)	≤2
SO4	Sulfates (mg/l)	≤250
NH4	Ammonium (mg/l)	≤0,1
CL	Chlorures (mg/l)	≤250
MN	Manganèse (µg/l)	≤50
ALTMICR	Aluminium total (µg/l)	≤200

Code	Libellé	Pas d'exigence de qualité
TH	Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	
111TCL	Trichloroéthane 1,1,1 (µg/l)	

Nom de l'unité de gestion : SYNDICAT MIXTE RHONE SUD

Année : 2017

Valeurs minima , moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP TERNAY STATION

LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAX. MESUREE	NOMBRE DE VALEURS	REFERENCE VALEUR MINI.	REFERENCE VALEUR MAXI.	LIMITE VALEUR MINI.	LIMITE VALEUR MAXI.
Aluminium total µg/l	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	5			200,00	
Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	24			0,10	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	24			0,00	
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	n/100ml	T	0,00	0,00	0,00	24			0,00	
Chlorures	mg/L	T	25,50	28,91	31,90	24			250,00	
Conductivité à 20°C	µS/cm	T	477	524	579	24			1000	
Entérococques /100ml-MS	n/100ml	T	0	0	0	24			0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	T	0	0	0	24			0	
Fluorures mg/L	mg/L	T	0,12	0,13	0,15	5			1,50	
Manganèse total	µg/L	T	0,00	0,00	0,00	5			50,00	
Nitrates (en NO3)	mg/L	T	7,30	11,83	15,00	24			50,00	
Nitrites (en NO2)	mg/L	T	0,00	0,00	0,00	24			0,50	
pH	unitépH	T	7,50	7,69	7,90	24			6,50	
Sulfates	mg/L	T	38,50	45,43	51,00	24			250,00	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylén	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	5			10,00	
Titre hydrométrique	°f	T	21,20	25,09	27,20	24				
Trichloroéthane-1,1,1	µg/l	T	0,00	0,00	0,00	5				
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	T	2,29	6,24	19,40	5			100,00	
Turbidité néphélométrique NFU	NFU	T	0,00	0,10	0,34	24			2,00	

ANNEXE 3 a

Dépassements des exigences de qualité
(limites et références) pour l'ensemble des
paramètres mesurés

*Syndicat Intercommunal des Eaux
du Sud Ouest Lyonnais*

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélevement

TTP BITERNAY STATION

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> 3					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
28/03/2017	pH	unitépH	6,40	6,50	9,00
28/03/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	109	180,00	1000,00
20/09/2017	Équilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 3					

TTP LA VERRIERE

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i>					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
20/09/2017	Équilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
20/09/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	168	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 2					

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélevement

TTP LES AVERGUES

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
28/03/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	129	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 1					

TTP RESERVOIR DU VERNAY

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
28/03/2017	pH	unitépH	6,45	6,50	9,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 3					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
28/03/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	93	180,00	1000,00
20/09/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	94	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 3					

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélevement

TTP RONZIERES-FELINS

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> <u>1</u>					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
08/06/2017	Équilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	3	1,00	2,00
10/08/2017	Équilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	3	1,00	2,00
<i>Nombre de dépassements :</i> <u>2</u>					

TTP TROLLET BASSE (SCES D'YZERON)

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> <u>1</u>					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
12/04/2017	Équilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	qualit.	4	1,00	2,00
<i>Nombre de dépassements :</i> <u>1</u>					

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

TTP TIOLET HAUTE (SCES TIOLET)

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
12/04/2017	pH	unitépH	6,20	6,50	9,00
12/04/2017	pH	unitépH	6,40	6,50	9,00
12/04/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	108	180,00	1000,00
26/10/2017	pH	unitépH	6,40	6,50	9,00
26/10/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	115	180,00	1000,00

Nombre de dépassements :

5

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
12/04/2017	pH	unitépH	6,20	6,50	9,00
12/04/2017	pH	unitépH	6,40	6,50	9,00
12/04/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	108	180,00	1000,00
26/10/2017	pH	unitépH	6,40	6,50	9,00
26/10/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	115	180,00	1000,00

Nombre de dépassements :

5

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélèvement

UDI COURZIEU-BITTERNAY BOURG

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> 3					

Date Prélèvement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
14/03/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	166	180,00	1000,00
03/05/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	113	180,00	1000,00
03/05/2017	Cuivre	mg/L	1,430		1,00

Nombre de dépassements : 3

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélevement

UDI COURZIEU-LA VERRIERE

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> 					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
09/01/2017	pH	unitépH	9,20	6,50	9,00
09/01/2017	pH	unitépH	9,25	6,50	9,00
03/04/2017	pH	unitépH	9,30	6,50	9,00
05/07/2017	pH	unitépH	9,20	6,50	9,00
05/07/2017	pH	unitépH	9,30	6,50	9,00
10/10/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	169	180,00	1000,00

Nombre de dépassements : 6

UDI COURZIEU-LES AVERGUES

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> 					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
23/05/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	119	180,00	1000,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 1					

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélevement

UDI VAUGNERAY ECARTS

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
09/01/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	91	180,00	1000,00
19/05/2017	pH	unitépH	6,30	6,50	9,00
19/05/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	83	180,00	1000,00
08/06/2017	pH	unitépH	6,41	6,50	9,00
08/06/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	94	180,00	1000,00
09/08/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	137	180,00	1000,00
10/10/2017	pH	unitépH	6,38	6,50	9,00
10/10/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	100	180,00	1000,00
14/11/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	92	180,00	1000,00

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Références de qualité min.	Références de qualité max.
09/01/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	91	180,00	1000,00
19/05/2017	pH	unitépH	6,30	6,50	9,00
19/05/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	83	180,00	1000,00
08/06/2017	pH	unitépH	6,41	6,50	9,00
08/06/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	94	180,00	1000,00
09/08/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	137	180,00	1000,00
10/10/2017	pH	unitépH	6,38	6,50	9,00
10/10/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	100	180,00	1000,00
14/11/2017	Conductivité à 20°C	µS/cm	92	180,00	1000,00

Nombre de dépassements : 9

Nom de l'unité de gestion : SIE SUD OUEST LYONNAIS

Année : 2017

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau du prélevement

UDI YZERON BOURG

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> 					

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
22/03/2017	Coloration	mg/L Pt	50		15,00
22/03/2017	Turbidité néphéтомétrique NFU	NFU	7,1		2,00
<i>Nombre de dépassements :</i> 2					

UDI YZERON-THURIRINS ECARTS

Date Prélevement	Paramètre	Unité	Valeur mesurée	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements :</i> 4					